

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie des Hauts-de-France
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Nord

**Décision n° 21305 du 5 novembre 2020 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord**

NOR : INTJ2029301S

Le commandant de la région de gendarmerie des Hauts-de-France et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 27757 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1930009S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} décembre 2020 :

Payen Patrice NIGEND : 164 765 NLS : 8 021 276

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} décembre 2020 :

Besnard Adrien NIGEND : 206 407 NLS : 8 060 004

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} décembre 2020 :

Gabert Martial NIGEND : 174 222 NLS : 8 027 936

Magnier Christophe NIGEND : 138 666 NLS : 5 325 164

Messager Philippe NIGEND : 135 698 NLS : 5 323 977

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} décembre 2020 :

Leroy Olivier NIGEND : 352 246 NLS : 8 117 483

Ribeaucourt Rodolphe NIGEND : 208 821 NLS : 8 062 446

Lardic Yann NIGEND : 219 437 NLS : 8 065 183

Hupliez David NIGEND : 146 246 NLS : 8 004 546

Das Neves Carlos NIGEND : 212 050 NLS : 8 066 847

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 5 novembre 2020.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie des Hauts-de-France
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,*
G. CAZENAVE-LACROUTZ